

COMpte RENDU DE REUNION
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le quatorze mars à 20H30, le Conseil Municipal de la Commune de Marsais Sainte Radegonde dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence du Maire, Fromaget Marie-Thérèse.

Date de la convocation : 7 mars 2019

Nombre de membres en exercice : 13

Présents : AUMAND Damien, AVRIL Pierrick, FROMAGET Marie-Thérèse, GADÉ Alban, GIRARD Claude, GUILLEMET Dominique, GUILLOTEAU Thomas, LOISEAU Nathalie, RIVIERE Jean-Paul, ROUSSEAU Véronique

Absent(s) excusé(s) : PORCHER Agnès - BODET Clémentine - DEGAT Corinne

Absent (s) :

Secrétaire de séance : Rivière Jean-Paul

Pouvoir : Agnès PORCHER donne pouvoir à LOISEAU Nathalie et Clémentine BODET donne pouvoir à ROUSSEAU Véronique

Le Maire, Madame FROMAGET Marie-Thérèse invite les membres du Conseil Municipal présents à la réunion du 12 février 2019 à émettre des observations sur le compte rendu.

Madame le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour « convention RD 99 aménagement de sécurité avec le Département », à l'unanimité les élus présents sont d'accord.

2019-03-01 Subventions 2019

Article 6574 « Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé ».

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de verser les subventions suivantes :

<i>Associations</i>	<i>Montant attribué pour 2019</i>
Basket Club de l'Hermenault (8 enfants)	240 €
UNC Marsais Sainte Radegonde (2018/2019)	150 €
L'Outil en Main pays de l'Hermenault	100 €
Ecole Jules Verne	135 €
Le coq en fête	50 €

Il est précisé que ces associations ont présenté une demande écrite.

2019-03-02 Avenant logiciel JVS-MAIRISTEM (logiciels métier)

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat du logiciel informatique (Horizon) conclu pour 3 ans arrive à échéance en Mai 2019. Notre prestataire JVS-Mairistem propose un avenant au contrat du 01.05.2019 AU 30.04.2020, aux conditions suivantes :

INVESTISSEMENT - LOGICIELS (compte 2051)	HT	TTC
Droit d'accès logithèque		
Cession licences	1 947.20 €	2 336.64 €
TOTAL Investissement	1 947.20 €	2 336.64 €
FONCTIONNEMENT - PRESTATIONS (compte 6156)	HT	TTC
Mise à niveau corrective	243.40 €	292.08 €
Assistance à l'utilisation	243.40 €	292.08 €
TOTAL Fonctionnement	486.80 €	584.16 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- VALIDER le devis tel que présenté ci-dessus,
- AUTORISER Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

2019-03-03 Convention Communauté de communes Pays Fontenay-Vendée - service mutualisé Prévention

Madame le Maire lit la convention de prestations de service 01.01.2018 au 31.12.2020 du service mutualisé prévention-sécurité de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- AUTORISER Madame le Maire à signer ladite convention.

2019-03-04 Vote des taux impositions 2019

Madame le Maire invite les membres du Conseil Municipal à se prononcer sur les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019 selon la proposition suivante :

	TAUX 2018	Taux 2019
Taxe d'habitation	19.49 %	19.49 %
Taxe foncière bâti	18.64 %	18.64 %
Taxe foncière non bâti	42.31 %	42.31 %

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide de valider la proposition des taux pour 2019 telle que présentée ci-dessus.

2019-03-05 Convention RD 99 - Aménagement de sécurité avec le Département

Madame le Maire lit la convention reçue du Département de la Vendée - Service agence routière départementale sud-est concernant la réalisation des aménagements de sécurité sur la RD 99 dans l'agglomération (construction d'un plateau surélevé).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- AUTORISER Madame le Maire à signer ladite convention.

2019-03-06 Orientations budgétaires

Madame le maire évoque les orientations budgétaires pour 2019. Les élus se concertent sur la partie investissement et répertorient les actions à mener : voirie, achat matériel, jeu espace ste radegonde, aménagement de la montée cimetièrre ste radegonde, tombes dangereuses, travaux d'extension éclairage public rue de Bourgneuf. Les travaux d'aménagement du centre bourg de Marsais vont recommencer en aout 2019.

Mme le maire informe qu'une mutualisation du travail et du matériel du service technique avec la commune de St Martin des Fontaines est en cours de réalisation. Une rencontre sera programmée avec les élus et agents pour mettre en place celle-ci.

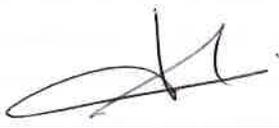
2019-03-07 Etudes devis

1. Tracteur : un devis de la SUOMA de la caillère st hilaire pour 2 975.20 € ht (remplacement joint de culasse). Le devis est accepté à l'unanimité des membres présents.
2. Cloches de ste radegonde : devis de BODET Tremontines - en attente (2 232 € ttc)
3. Devis outillage WURTH - à revoir

2019-03-08 questions diverses

1. Assainissement collectif : Mme le maire refait un point en apportant de nouveaux éléments sur la prise de compétence par la Com Com éventuellement à partir du 01.01.2020. Les communes doivent en délibérer avant juillet 2019.
2. Rencontre avec le SDIS pour passer une convention « sapeur pompier volontaire » pour l'agent technique. Une réunion est programmée le 19 mars pour que le SDIS explique celle-ci, revoir les points d'eau et défibrillateur.
3. ODDAS : mme le maire a reçu une personne de cette association, il a été évoqué la mise en place du transport solidaire sur la commune. Les élus sont d'accord pour mettre en place celui-ci. Une rencontre d'information va être proposée aux éventuels acteurs pour expliquer le fonctionnement. La population sera avisée de cette rencontre.
4. Un rappel pour le tri dans les bacs à coquilles, une affiche sur les bacs a été recollée.
5. Elections européennes auront lieu le dimanche 29 mai 2019 de 8h à 18h.
6. Marche de l'association E.V.D le 7 avril départ de St Martin des Fontaines.
7. Vendée eau : journée de l'eau le 24 mars.
8. Définir le texte de la plaque qui sera déposée le 8 mai.
9. Monsieur Rivière interpelle Mme le maire, suite à la rencontre qui a eu lieu concernant le manque de médecin sur l'Hermevault. Une discussion s'engage, une motion sera faite et proposée au vote pour interpeller l'ARS. Mme le Maire rappelle le souhaite du Département de mettre en place une équipe de médecins qui se déplacerait sur différents points du département.

Clôture de la séance à 23h00

<u>FROMAGET Marie-Thérèse</u> 	<u>AUMAND Damien</u> 	<u>RIVIERE Jean-Paul</u> 
<u>ROUSSEAU Véronique</u> 	<u>AVRIL Pierrick</u> 	<u>BODET Clémentine</u> Absente excusée
<u>DEGAT Corinne</u> Absente excusée	<u>GADÉ Alban</u> 	<u>GIRARD Claude</u> 
<u>GUILLEMET Dominique</u> 	<u>GUILLOTEAU Thomas</u> 	<u>LOISEAU Nathalie</u> 
<u>PORCHER Agnès</u> Absente excusée		

Le Présent Conseil Municipal comporte les délibérations suivantes :

2019-03-01	Subventions 2019
2019-03-02	Avenant logiciel JVS-MAIRISTEM (logiciels métier)
2019-03-03	Convention Communauté de communes Pays Fontenay-Vendée - service mutualisé Prévention
2019-03-04	Vote des taux impositions 2019
2019-03-05	Convention RD 99 - Aménagement de sécurité avec le Département